

RAPPORT FINANCIER DE L'ASSOCIATION RENC'ART AU MÉLIÈS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 FÉVRIER 2026

BILAN TRÉSORERIE

1er septembre 2024 – 31 août 2025

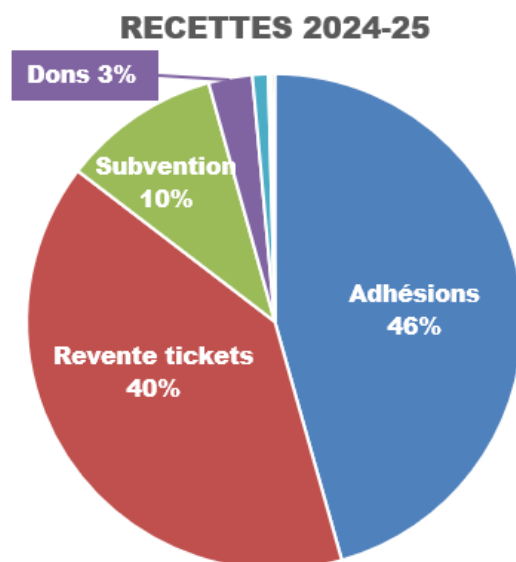
Recettes

Adhésions : sur cet exercice nous avons enregistré 434 adhésions (contre 408 l'année précédente et 485 l'année suivante), ce qui a contribué à **46%** de nos recettes (9 032 €).
Deuxième contribution aux recettes : la vente des tickets pour les séances Rencart : **40%**.

Subvention : 2 000 € soit 10% de nos recettes.

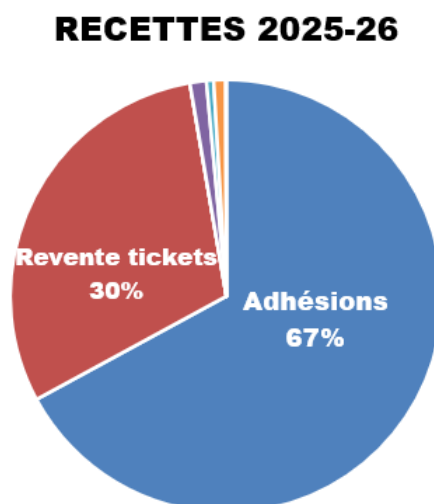
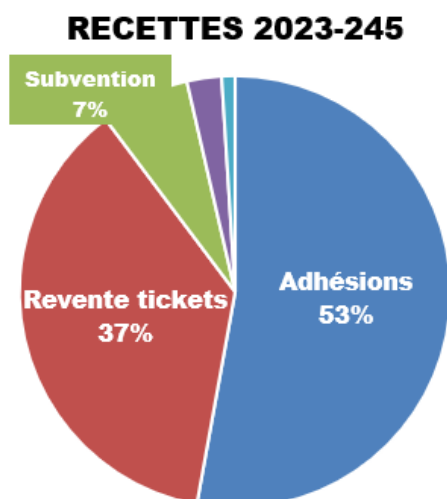
Dons : 555 € càd plus que l'année précédente (389 €) et plus que cette année (201 €).

Ce qui donne, visuellement :



1,03% : participation des adhérents à l'affranchissement pour recevoir le programme chez eux.

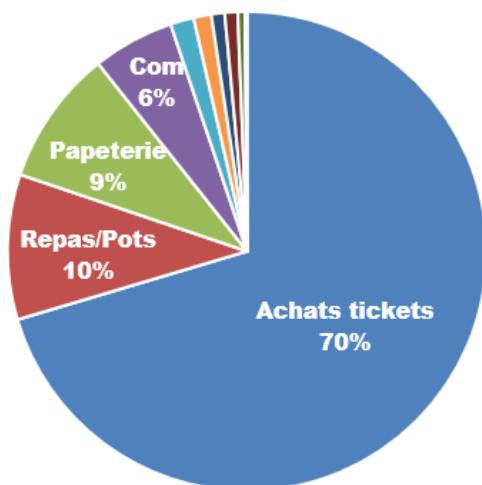
Pour comparaison, années précédente et suivante (on n'a pas encore la subvention 2026) :



Dépenses

L'achat de billets : On a acheté pour 13 654 € de tickets, et on en a revendu pour 7 723,90 €. Achetés – vendus = 5 930,10 € (59 séances). A partir de 2024-25, le Méliès nous a offert tous les tickets du jury Rencart du festival.

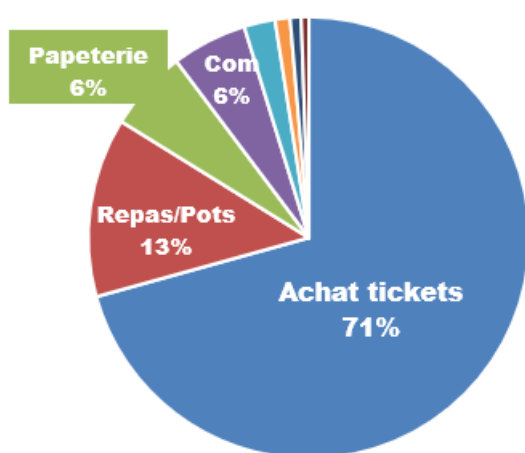
DÉPENSES 2024-25



Achetés – vendus = **5 930,10 €**
(59 séances)

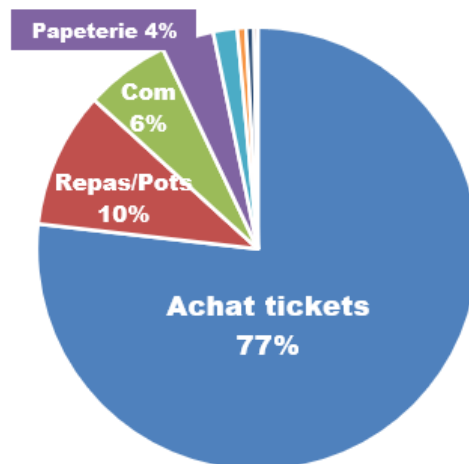
Pour comparaison, années précédente et suivante :

DÉPENSES 2023-24



Achetés – vendus = 8 172 €
(63 séances)

DÉPENSES 2025-26



Achetés – vendus = **5 203,50 € !**
(28 séances)

Pourquoi beaucoup plus (8 172 €) en 2023-24 ? Cette année-là, on payait encore (offrait) les places des 11 membres du jury et des 2 assesseurs.

« Papeterie/Fabrication » : nous avons fabriqué les bulletins d'adhésion de 2 années sur l'exercice 2024-25 : ceux de 2024-25 en septembre 2024, et ceux de 2025-26 en août 2025.

Communication :

- notre graphiste nous a facturé 120 € en septembre car nous lui avons demandé de juste changer les couleurs du bulletin 2024-2025. En août 2025 elle nous a facturé 360 € car nous lui avons demandé de créer un nouveau visuel.

- en octobre 2025, le Méliès nous a offert la bande-annonce, alors que nous avons payé 1 070 € en 2023 puis 252 € pour un « rafraichissement » en 2024.

Les autres postes de dépenses (affranchissements, internet, assurance) pèsent moins de 2% chacun.

FOCUS sur l'Offre principale aux adhérents : les séances Rencart.

En 2026 un plus grand nombre d'adhérents profitent des séances Rencart : **68** adhérents par séance en moyenne en 2025-26, contre **48** en 2024-25. C'est dû à l'augmentation :

- du nombre d'adhérents ;
- de la proportion d'adhérents qui viennent à des séances Rencart.

Au global sur l'année 2024-25, légèrement plus que 291 adhérents différents (sur 434, soit **67%** de nos adhérents) ont profité d'au moins une séance Rencart. Sur l'année suivante, en cours, ce taux passe à 376 adhérents sur 485 à fin janvier, soit **77%**.

En 2024-25, on n'a eu qu'une séance qui a attiré plus de 100 adhérents : *Ange*, de Tony Gatlif (104 personnes, adhérents + leurs invités). En 2025-26, on en est déjà à 3 séances fin janvier :

- *La Condition* (8/12/25) = 114 spectateurs Rencart
- *Eleonora Duse* (9/01/26) = 113 spectateurs Rencart
- *Sirat* (10/09/25) = 102 spectateurs Rencart

Enfin, concernant la part du ticket prise en charge par l'association : nous achetons les tickets au tarif abonnement (carnets de 10 tickets à 45 €, soit 4,50 € la place). Jusqu'en juin 2024, le carnet de 10 tickets s'élevait à 38 €. Donc quand nous vendions les tickets 2 € aux adhérents, nous prenions à notre charge 1,80 € par place. Depuis que nous les vendons 2,50 € (depuis octobre 2024), nous prenons à notre charge :

- 2 € les jours où les places sont à 4,50 €.
- 1,50 € les jours où elles sont à 4 € (les mardis et les séances de festivals)

CONCLUSION

En résumé, nous avons reçu 19 360,70 € et en avons dépensé 19 396,04 € : nous dégageons donc un déficit de 35,34 €.

En bilan, l'exercice 2023/2024 s'était arrêté à la somme de 2 500,57 € sur notre compte bancaire + 371,50 € dans notre caisse au 31 août 2024, soit au total **2 872,07 €** ; l'exercice présenté aurait dû se clore le 31 août 2025 sur la somme totale de **2 836,73 €** (2 872,07 – 35,34). Il s'est clôt au réel sur **3 134,50 €** : 2 640,30 € sur notre compte + 494,20 € dans la caisse.